

# Scan First facilite l'utilisation du timbre de garantie

Afin de répondre à une demande croissante des vignerons et de proposer une procédure toujours plus intuitive, Scribos a conçu une application d'activation du timbre de garantie.

Lancé en février 2020 lors de Wine Paris, puis déployé au cours de l'hiver 2021, le timbre de garantie évolue au gré des retours de nos opérateurs. Notre objectif est de vous offrir un service au plus près de vos besoins.

## Qu'est-ce que le timbre de garantie ?

C'est un dispositif d'identification infalsifiable. Il possède 4 niveaux de sécurité et est associé à un QR Code. Chaque bouteille dispose alors d'un numéro unique. Cet outil peut être apposé sur des Côtes du Rhône, des Côtes du Rhône Villages et des Crus. La technologie de la société Scribos, reconnue dans le monde des vins et spiritueux, permet au consommateur de scanner le QR Code, via l'appareil photo de son téléphone. Après un processus de confirmation, garant de l'authenticité de l'origine du vin, il a accès à une multitude d'informations sur le produit.

en 2020, afin de faire connaître ce nouveau service et de suivre quotidiennement les adhérents, une nouvelle étape a été franchie avec l'arrivée de Scan First. Cette application permet en effet d'activer les timbres grâce à votre téléphone portable. Le Syndicat prend à sa charge ce module et les tarifs restent inchangés : 35,80 euros les 1 000 timbres.

## Comment activer les timbres via Scan First ?

Lors de la réception de vos bobines, les timbres ne disposent d'aucune information. Reste alors à les activer pour leur attribuer les bons messages. Pour cela, il faut remplir un tableau comportant quelques éléments de base sur vos produits, et qui sera envoyé à Scribos. Puis télécharger l'application Scan First (uniquement disponible sur Android)

afin d'activer les séries de timbres correspondant aux cuvées enregistrées au préalable. La dernière étape est la création des boutons de promotion via la plateforme du Syndicat. Vos timbres sont alors prêts à faire voyager vos clients à travers votre vignoble !

## Vos retours d'expériences font évoluer notre service

Scan First est le fruit des remontées de nos adhérents qui souhaitaient un outil toujours plus intuitif. Nous les remercions de leur confiance. Dans la même lignée, nous avons débuté un partenariat avec l'imprimeur Autajon, pour pallier les problèmes techniques de dépose du timbre, une troisième tête étant indispensable jusqu'alors. Aujourd'hui nous pouvons vous proposer des contre-étiquettes avec le timbre déjà apposé. 🍷



## ACTIVER LES TIMBRES EN UN CLIC !



1) Je télécharge l'application sur un téléphone Android



2) Je retrouve mes références déjà enregistrées



3) J'active ma série de timbre via le scan de mon téléphone portable

## « SI JE SUIS INTÉRESSÉ... »

Contactez au Syndicat des Côtes du Rhône le chargé de développement du timbre (Enzo Dunière : 06 59 26 48 48).

Il se rendra sur votre site afin de vous présenter le timbre de garantie. Une formation sur Scan First et sur la création des boutons est également proposée, tout comme un déplacement sur site le jour de la première apposition du timbre.

## Le Syndicat vous accompagne dans votre démarche

Le Syndicat des Côtes du Rhône, porteur du projet, se mobilise pour vous faciliter l'installation et l'utilisation du timbre de garantie. Après l'embauche d'un alternant



# Ils témoignent

## Anaëlle Ritz, Domaine Raymond Usseglio à Châteauneuf-du-Pape

« Nous avons choisi de déployer le timbre de garantie sur le domaine pour assurer la protection de notre marque et de notre réseau de distribution à travers le suivi de nos vins. En effet, sa fonction traçabilité nous a permis de contrôler les éventuels marchés parallèles à l'export.

Nous avons bénéficié d'un suivi régulier et des évolutions permanentes de l'outil grâce au Syndicat des Côtes du Rhône, porteur du projet, et à la société Scribos, conceptrice du timbre. »



## Vincent Dessalles, cave La Comtadine à Puyméras

« D'un point de vue macro-économique, le timbre de garantie est un outil d'authentification et de marketing pour un coût raisonnable (3,58 centimes par sticker).

En effet, il est le seul moyen d'authentifier les bouteilles tout au long de la chaîne de production comme de commercialisation. Il protège le nom de notre appellation. Ce projet, porté par les producteurs à travers le Syndicat, assure la probité des Côtes du Rhône.

Le timbre de garantie met en exergue la singularité de nos vins. Il permet à la fois au vigneron de communiquer sur son savoir-faire et au consommateur final d'appréhender l'ensemble du processus d'élaboration. C'est pourquoi, je recommande vivement ce service pour sa plus-value marketing. De plus, l'actualité législative européenne vient doter le timbre de garantie d'une fonction administrative. En effet, les nouvelles mentions obligatoires, les ingrédients, peuvent déjà être dématérialisés via le QR Code. »

## Didier Negron, Domaine Roger Sabon à Châteauneuf-du-Pape

« Dans un premier temps, j'ai été séduit par les multiples facettes du timbre de garantie : lutte contre la contrefaçon, communication des données techniques au consommateur et retour des flux commerciaux.

Depuis que j'ai fait l'objet d'une usurpation d'identité sur le marché chinois, je perçois d'autant plus l'intérêt de ce nouveau service pour les domaines, indépendamment de leur échelle. En effet, je vois maintenant le timbre comme un outil dissuasif pour les contrefacteurs, et rassurant pour les consommateurs. C'est un vrai garant de l'authenticité de nos bouteilles.

Je recommande le timbre de garantie car sa mise en œuvre est aisée, son coût acceptable même sur des entrées de gammes et son utilisation demeure intuitive. »

